

GUIDE PENIBILITE



Qu'est-ce que c'est ?

Ce guide est un outil pratique permettant au Chef d'entreprise d'appréhender la réglementation sur la pénibilité, d'établir un accord d'entreprise ou un plan d'actions.

Il se veut être une aide au chef d'entreprise pour :

- Son évaluation de la pénibilité
- Mettre en place des axes de progrès en matière de prévention des facteurs de pénibilité

Pourquoi :

Les textes réglementaires sont présents, mais il y a une forte demande des entreprises pour avoir un outil pratique. Depuis 2010 et la réforme des retraites, la réglementation est très changeante.

Qui l'a fait ?

Un Groupe de Travail pluridisciplinaire au sein du Groupement Hygiène Industrielle, un des Comités Techniques du MASE Méditerranée GIPHISE.

Ce Groupe de Travail, constitué essentiellement d'éléments opérationnels (médecins du travail, hygiénistes, Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP), responsables HSE, responsables RH) des Entreprises Utilisatrices (EU) et Intervenantes (EI) a mis en commun ses savoirs et savoir-faire.

Qui peut l'utiliser

Il est principalement destiné aux services RH et HSE. Ce Guide a été élaboré de manière à pouvoir être utilisé dans toutes les entreprises quel que soit le type d'activité (sidérurgiste ou boulanger) et la taille (de 1 à plusieurs milliers de salariés). Il prend en compte aussi les interfaces EU et EI.

Sommaire

1. Accord d'entreprise et/ou Plan d'actions	5
2. Prise en compte des facteurs de pénibilité	7
3. Mesures de prévention	12
4. Traçabilité	20
5. Réparation (Retraite anticipée)	22